



Résiliation contrat creche

Par **burnel gilles**, le **21/05/2017** à **22:12**

Bonjour,

Je désire ne pas renouveler le contrat d'inscription en crèche de ma fille qui se termine le 30 AOUT 2017.

J'en ai informé la responsable de cet établissement qui m'a informé qu'il y avait un préavis de deux mois pour la résiliation. Je ne comprend pas pourquoi un tel préavis sachant que rien n'est stipulé dans mon contrat.

Est-ce qu'il y a un délai légal de préavis?